

prince ses fers ; ils en firent autant à tous les mandarins, et brûlèrent la bière qu'ils avaient apportée avec eux, en leur signifiant une amnistie générale de la part de l'empereur, qu'ils remercièrent de cette grâce, en battant neuf fois de la tête la face tournée vers le nord-est ; après quoi, Li Ki-ki et Ko Tch'oung-t'ao entrèrent en triomphe dans la ville, et logèrent au palais, où ils voulurent que le prince Wang Yen [avec qui se termina la dynastie de Ts'ien Chou], logeât aussi. L'armée ne tarda pas à arriver ; elle entra dans la ville sans causer le moindre désordre, et par les soins que se donna Ko Tch'oung-t'ao, les habitants continuèrent leur commerce comme à l'ordinaire <sup>1</sup>. » (925.)

Il n'avait pas fallu plus de 70 jours pour faire la conquête des États de Chou qui consistaient « en dix grands gouvernements, composés de 64 *tcheou* et de 249 *hien*, qui pouvaient entretenir facilement 30,000 hommes de bonnes troupes, d'autant plus que le pays était très riche et abondant en toutes choses nécessaires à la vie » <sup>2</sup>. Ces succès ne désarmèrent pas les ennemis de Ko Tch'oung-t'ao ; les eunuques, si néfastes sous d'autres règnes, réussirent à exciter sans raison la méfiance de l'empereur à l'égard de son fidèle ministre dont il ordonna la mise à mort. Pour exécuter cet arrêt, il envoya à Tch'eng Tou l'eunuque MA YEN-KOUEI qui se heurta d'abord à l'opposition de Li Ki-ki, mais ce prince, circonvenu par les menées et les calomnieuses insinuations des ennemis de Ko, laissa accomplir le crime ; craignant même que les deux fils de la victime ne voulussent venger leur père, il les fit mettre à mort. Engagé dans cette voie où il avait été poussé par les eunuques et les comédiens, Tchouang Tsoung continue la série des exécutions, dans la crainte des soulèvements qu'aurait pu causer le mécontentement universel. Le gendre de Ko Tch'oung-t'ao, LI TSOUN-YI, prince de Mou et gouverneur de Pao Ta, KING TSIN et LI LING-TE sont à leur tour victimes de cette fureur sanguinaire. Nul doute que le brave Li Se-youen venu à la Cour n'eut partagé leur sort, sans

1. MAILLA, VII, p. 231.

2. MAILLA, VII, pp. 231-2.